



DEPARTEMENT

ARRONDISSEMENT

CANTON

DU PAS DE CALAIS

DE LENS

DE BULLY-LES-MINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU JEUDI 05 DECEMBRE 2019

Date de la convocation :

25 Novembre 2019

Date d'affichage :

25 Novembre 2019

Nombre de membres :

Afférents au conseil

municipal : 29

En exercice : 29

Présents : 17

Procurations : 4

L'An deux mil dix-neuf, le cinq Décembre à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Laurent POISSANT, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Mrs Laurent POISSANT, Alain COURAULT, Mme Nicole LAURENT, M. Joël BIGOURD, Mmes Monique STORNE, Marylène ROBERT, Catherine BECART, Anne-Marie DUHAMEL, Mrs Serge HERMANT, Bruno GUILLEMANT, Bruno LOTHE, Mme Perrine FRUCHART, Mrs Christian KASPRZYK, Jean-Marie MANIEZ, Jean-Pierre COQUELLE, Christophe SINGER et Philippe NEVEU.

Excusés : Mme Anne NAUDE, Mrs Daniel LAIGLE, Bertrand NAGLIK, Mmes Linda MEDJAHDI et Corinne TOURNANT,

Absents : Mmes Armelle VISEURS, Emmanuelle HEAULME et M. Valentin PRUVOT.

Excusés ayant donné procuration : M. Didier COMPARON procuration à M. Joël BIGOURD, M. Joel OUVRY procuration à M. Alain COURAULT, Mme Jasmine BEDENIK procuration à Mme Marylène ROBERT, M. Philippe DUTKIEWICZ procuration à M. Laurent POISSANT.

Secrétaire : Mme Perrine FRUCHART.

Objet : demande de subvention exceptionnelle – Association « Boxing Club Mazingarbois »

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de 390 Euros à l'Association « Boxing Club Mazingarbois » pour des formations fédérales – stage de prévôt fédéral 1^{er} et 2^{ème} cycle. Ces formations se dérouleront sur 2 sessions : 2018/2019 et 2019/2020.

À la majorité :

Pour : 21

Contre : /////

Abstention : //////

Mention exécutoire : oui

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

Décide d'attribuer à l'Association « Boxing Club Mazingarbois », une subvention exceptionnelle de 390 Euros, afin de couvrir les frais d'inscriptions de ces deux sessions de formations en 2018/2019 et 2019/2020.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Laurent POISSANT.



"DECISION EXECUTOIRE"

Reçue en Sous-Préfecture le 16 DEC. 2019

Publiée et Notifiée le 23 DEC. 2019

MAZINGARDE, le 23 DEC. 2019

Le Maire

Laurent Poissant

